

DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Le fabricant, l'importateur ou tout autre responsable de la mise sur le marché :

DIFAC SAS
2, rue des hérons,
67960 ENTZHEIM
France

Déclare sous sa seule responsabilité que l'EPI décrit ci-après :

Gant anti-coupure, réf. ARGAT012 -
EPI de catégorie II,

est conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016/425 et aux normes EN ISO 20420 :2020,
EN 388 :2016+A1 :2018 et est identique au modèle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen
UE de type n° **0075/200/162/11/20/2844**,

délivrée par l'organisme notifié :

CTC (0075)
Paris Sc. T. Garn. - 4, rue Herm. Frenkel
69367 Lyon Cedex 07

Fait à Entzheim, le 20 juillet 2023

DIRECTEUR GENERAL
Andre MIHALDINEC

